



L'INSCRIPTION SCOLAIRE

Demande de pré-inscription aux écoles Maternelle et Élémentaire.

+ Qui est concerné ?

- Les nouveaux élèves arrivant à Villemoirieu.
- Les enfants de 3 ans révolus dans l'année civile sont accueillis dès la rentrée de septembre.

+ Comment s'inscrire ?

Afin d'inscrire leurs enfants à l'école Maternelle ou à l'école Élémentaire de Villemoirieu, les parents doivent faire :

- ✓ Dans un premier temps, une demande de pré-inscription à effectuer en Mairie.
- ✓ Dans un second temps, une demande d'admission auprès du Directeur d'école.

Attention : Les enfants actuellement scolarisés en grande section de l'école Maternelle de Villemoirieu seront pré-inscrits automatiquement auprès de la Mairie, vous devrez vous rapprocher du Directeur de l'école Élémentaire pour une admission en Cours Préparatoire.

+ Quelles sont les démarches ?

Les parents sont invités à se présenter à la Mairie de Villemoirieu qui leur délivrera une attestation de pré-inscription au vu des pièces justificatives demandées ci-dessous.

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, France Télécom, etc.).
- Carte d'identité.
- Le livret de famille ou une copie intégrale d'acte de naissance de l'enfant.
- Formulaire de demande de pré-inscription scolaire dûment complété

L'inscription définitive se fait ensuite auprès du Directeur, sur RDV (04.74.90.96.02) sur présentation :

- De l'attestation de pré-inscription délivrée par la mairie.
- D'un document attestant que les vaccins obligatoires sont à jour.
(Certificat médical ou carnet de santé visé récemment)

Le cas échéant :

- Certificat de radiation (si votre enfant vient d'un autre établissement).
- Jugement du tribunal en cas de divorce ou de séparation.

Document de pré-inscription téléchargeable sur le site de la commune.



Pour une entrée en : Maternelle : PS MS GS
Elémentaire : CP CE1 CE2 CM1 CM2

Pour une entrée en cours d'année scolaire, préciser la date :

L'enfant :

Nom : Prénom :
Date de naissance : Lieu :
Sexe : Féminin Masculin Nationalité :
Adresse :

Frères et/ou sœur en maternelle ou élémentaire à Villemoirieu :

| | | |
|-----------------|---------------------|----------|
| Nom et Prénom : | Date de naissance : | Classe : |
| Nom et Prénom : | Date de naissance : | Classe : |
| Nom et Prénom : | Date de naissance : | Classe : |

Responsable légal de l'enfant :

Les 2 parents Le père La mère Tuteur Autre (à préciser)

Père / Mère* :

Nom Prénom :
Adresse :
Tél. Domicile : Portable :
Tél. Travail :
Courriel :

Mère / Père* :

Nom Prénom :
Adresse (si différente) :
Tél. Domicile : Portable :
Tél. Travail :
Courriel :

* Rayer la mention inutile

Situation familiale à l'égard l'autre parent :

Marié(e) Divorcé(e) Séparé(e) Vie maritale
 Pacsé(e) Veuf/veuve Célibataire

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements
ci-dessus :
Date et signature :

Situation familiale à l'égard l'autre parent :

Marié(e) Divorcé(e) Séparé(e) Vie maritale
 Pacsé(e) Veuf/veuve Célibataire

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements
ci-dessus,
Date et signature :

NOTA : Cette demande sera signée par les deux parents, ou par celui qui **exerce seul** l'autorité parentale ou par le représentant légal

A titre indicatif, votre enfant fréquentera-t-il les services scolaires :

Restaurant scolaire : Oui Non Garderie périscolaire : Oui Non
L'inscription à ces services devra faire l'objet d'un dossier spécifique à demander en Mairie.

L'admission de l'élève sera validée par la direction de l'école concernée, sur présentation de cette attestation.

Le Directeur recevra les parents et les enfants sur rendez-vous au : 04.74.90.96.02 (appeler de préférence le vendredi).

PARTIE RESERVEE A LA MAIRIE**Pièces fournies :**

- Justificatif de domicile
- Carte d'identité du parent qui présente la demande
- Livret de famille ou acte de naissance de l'enfant

Le cas échéant :

- Jugement du tribunal en cas de divorce ou séparation
- Certificat de radiation en cas de changement d'école

ATTESTATION DE PRE-INSCRIPTION

Nous soussigné, Le Maire, Jacques BRACCO ou son adjoint délégué, Edouard GONCALVES. Attestons que l'enfant ci-dessus désigné figure sur les listes de pré-inscription scolaire en mairie.

Fait à VILLEMOIRIEU,

Le :

Signature et Cachet